

# UN ÉTÉ EN COULEURS

7 Juillet  
au 14 août  
2025

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTIONS  
EN MAIRIE DE PLOUISY

# PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

## DATES D'OUVERTURE ET LES HORAIRES :

L'Accueil de Loisirs de PLOUISY est ouvert du lundi 8 juillet au jeudi 14 août 2025.

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Les activités débutent à 9h00 et finissent à 17h00.

Un temps d'accueil-garderie est assuré : le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30

## LES ACTIVITÉS :

### LES TEMPS D'ACTIVITÉS :

En journée classique, les matins de 9h à 12h et les après-midis de 14h à 17h.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités proposées. Ils seront alors indiqués dans ce programme d'animation ci-joint et/ou affichés au centre de loisirs, notamment pour les jours de sorties

### LE THÈME DE L'ÉTÉ

Cet été, l'équipe d'animation vous propose un été en couleurs. L'objectif de ce thème est de revenir à de la simplicité, redécouvrir des activités basiques mais aussi vivre de nouvelles expériences, notamment à travers les différentes activités de création, les sorties, les Grands Jeux, les jeux sportifs et les mini-séjours : 4 mini-camps sont organisés pour les enfants de 5 à 11 ans..

Différentes activités sont proposées aux enfants dans ce programme. Elles ont été choisies par l'équipe d'animation et sont adaptées à leur âge.

L'objectif principal est que chaque enfant reparte avec le sourire. Certaines activités peuvent être modifiées à la dernière minute pour s'adapter aux envies ou aux besoins du groupe.

Pour respecter les souhaits des enfants, quel que soit leur âge, nous ne les forçons pas mais les incitons à participer. Dans la mesure du possible et dans le respect des règles de sécurité, chaque enfant reste libre de faire ce qui lui plaît.

Un projet pédagogique, rédigé par l'équipe, détaille les objectifs de l'Accueil de Loisirs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

## LE PERSONNEL

Les animateurs titulaires du BAFA (ou en cours de formation) ont pour objectif de faire jouer vos enfants pour qu'ils passent de bonnes vacances ! Ainsi, l'équipe d'animateurs est votre partenaire éducatif. Lors des temps d'accueil, vous pourrez échanger avec les animateurs sur les besoins de vos enfants, ce qu'ils vivent au centre et ce qu'ils vous en racontent.

Des animateurs référents seront nommés sur chaque tranche d'âge (voir plus loin), cela permettra une continuité pédagogique sur l'ensemble de l'été et de créer des repères aux enfants surtout pour les plus petits.

Dans l'idée de proposer un accueil au plus près des besoins et attentes de chaque enfant, les enfants sont répartis en 3 groupes : Les 3-5 ans / Les 6-8 ans / Les 9-11 ans

## LE MATÉRIEL

Merci de prévoir pour chaque enfant un petit sac à dos contenant une bouteille d'eau ou une gourde, une casquette, un vêtement de pluie, et de la crème solaire. Le tout identifié à son nom.

Pour la sécurité des enfants et dans le cadre des multiples activités proposées, il est préférable que les enfants soient pourvus de chaussures fermées (tongs et claquettes sont proscrites).

Pas de jouets personnels ni objets de valeur (bijoux, etc.) pour éviter toute perte ou vol. Téléphones portables et montres connectées interdits.

## À PRÉVOIR SELON LES ACTIVITÉS

### SORTIE « PISCINE » (À PARTIR DE 7 ANS) MERCI DE FOURNIR :

1 maillot de bain

1 bonnet de bain

1 serviette

Le tout dans un sac à dos identifié au nom de l'enfant

### POUR LES 3-5 ANS (À FOURNIR EN DÉBUT DE CENTRE

1 tenue de rechange complète (petite culotte / slip, tee-shirt, leggings ou jogging, chaussettes)

1 sac de couchage ou plaid pour la sieste

### ACTIVITÉS MINI-CAMPS

Une liste spécifique est remise au moment de l'inscription

### SORTIES À LA JOURNÉE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Merci de vérifier attentivement les horaires de rendez-vous : les départs seront ponctuels et aucune attente ne pourra être assurée.

Le programme des activités peut être modifié à tout moment, en fonction de la météo, du nombre d'enfants inscrits, des disponibilités des partenaires ou de toute autre situation exceptionnelle.

**Important** : Pour garantir le bon déroulement des activités, chaque famille s'engage à respecter l'organisation du Centre et son règlement intérieur.



Accueil de loisirs : [periscolaire@mairie-plouisy.fr](mailto:periscolaire@mairie-plouisy.fr) / téléphone : 07 85 61 16 85  
Mairie / administratif : [accueil@mairie-plouisy.fr](mailto:accueil@mairie-plouisy.fr) / téléphone : 02 96 43 83 11

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION

## MAGUY LE GOFF

Embauchée en septembre 2021 comme responsable du périscolaire, je suis également directrice de l'accueil de loisirs de Plouisy depuis de nombreuses années. À ce titre, je veille à la sécurité de tous et assure la gestion administrative et pédagogique du centre. Avec mon équipe, nous nous efforçons d'offrir aux enfants un lieu d'accueil adapté à leurs besoins, dans un cadre sécurisant.

## LUCIE LE BONNIEC

Animatrice l'été dernier sur le Centre de PLOUISY, je m'occuperai pour ma deuxième année, des enfants de 3 à 5 ans. J'aime les activités manuelles et les activités en extérieur.

## MÉLINE TALDU

Animatrice depuis l'été 2023, je serais la référente des 6-8 ans tout au long du mois de juillet. Je serai l'Assistante sanitaire et surveillante de baignade. J'aime les activités sportives et je sais rester à l'écoute des enfants. Dynamique et créative, je pourrais apporter de la bonne humeur tout l'été !

## EWEN BECAM

Pour ma première année au Centre de Loisirs de PLOUISY, je vais encadrer les enfants de 6 à 11 ans la dernière semaine de juillet et au mois d'août. Je suis dynamique, patient et souriant.

## CLARA PASTOL

Ravie de rejoindre le Centre de Loisirs de PLOUISY cet été, je serai animatrice sur tous les groupes d'âge la dernière semaine de juillet et le mois d'août. Je veux faire tout mon possible pour faire passer de bons moments aux enfants.

## LIA LE GALL

L'été 2025 sera ma première expérience en tant qu'animatrice. Je vais encadrer les 3-5 ans tout au long du mois de juillet. Dans le cadre de mes études, j'ai effectué plusieurs semaines de stage à l'école de PLOUISY au service périscolaire. Bonne humeur et dynamisme sont mes atouts.

## CÉLINE TASSEL

Diplômée du BAFA depuis un certain nombre d'années, et ATSEM, le reste de l'année, je reviens cet été au Centre pour occuper le poste de Directrice Adjointe et être en binôme avec Maguy au mois de juillet et prendre le poste de Directrice au mois d'août.

## LYANO LE GUYADER

Animateur des 9-11 ans durant tout le mois de juillet et jusqu'au 1er août. C'est ma deuxième année au centre de Plouisy. Passionné de sport notamment de football et de sport automobile, j'aime également les activités artistiques comme le dessin et faire de la musique. Hâte de faire vivre un super été plein de souvenirs aux enfants.

## MAÉLYS LAVAL

Présente l'été dernier au mois d'août, je serai animatrice sur le Centre, la première semaine de juillet et les 2 semaines d'août. Je m'occuperai principalement des 6-11 ans. Avec mon équipe, je saurai faire passer de bonnes vacances à vos enfants.

## JEANNE AVÉ

L'été 2025 sera ma première expérience en tant qu'animatrice. Je serai animatrice sur tous les groupes d'âge tout au long du mois de juillet. Je suis souriante, dynamique et à l'écoute des enfants.

## ANNA DIANDOUALA

Animatrice depuis l'été 2024, j'encadrerai les 9-11 ans tout au long du mois de juillet. J'aime les activités manuelles tout comme les activités extérieures.

## STÉPHANIE HENRICH

L'été 2025 sera ma première expérience en tant qu'animatrice. Je serai animatrice sur tous les groupes d'âge tout au long du mois de juillet. Je suis souriante, dynamique et à l'écoute des enfants.

# LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

Les vacances d'été à l'Accueil de loisirs seront pleines de surprise grâce au thème choisi par l'équipe d'animation tout au long de l'été : « **un été en couleurs** » !

Chaque semaine, nous souhaitons proposer aux enfants des activités et animations qui seront basées sur différents aspects : « les émotions, les couleurs flash, les couleurs de l'arc en ciel, un festival de couleurs, les jeux en couleurs »

## LES SORTIES A LA JOURNÉE

Judi 10 juillet : ARMORIPARK  
Judi 24 juillet : TRÉGASTEL PLAGE  
Mercredi 30 juillet : LANTIC  
Judi 14 août : SAINT-BRIEUC

## LES MINI-CAMPS

**POUR LES 5/6 ANS**

Du mercredi 16 au jeudi 17 juillet  
( 1 nuit) au Parc du Presbytere

**POUR LES 7/8 ANS**

Du mercredi 16 au jeudi 17 juillet (1 nuit)  
au Terrain des sports à PLOUISY

Du mardi 5 au jeudi 7 aout (2 nuits) au  
Centre « Eau et Rivière » à BELLE ISLE EN TERRE

**POUR LES 9/11 ANS**

- Du mardi 8 au jeudi 10 juillet (2 nuits) au  
Camping Domaine du Colombier à BEGARD

- Du mardi 22 au jeudi 24 juillet (2 nuits) au  
camping de LANDRELLEC

- Du mardi 5 au jeudi 7 aout (2 nuits) au Centre «  
Eau et Rivière » à BELLE ISLE EN TERRE

## LES ANIMATIONS FAMILLES

Vendredi 2 août : SPECTACLE des enfants  
(20h30 salle Lan-Vihan)

Vendredi 8 août : KERMESSE  
(16h-18h30 / cour du Centre de Loisirs)

## QUELQUES GRANDES ANIMATIONS

**DES SÉANCES PISCINE (POUR LES 7 - 11 ANS)**

Mardi 15 juillet / Mardi 29 juillet / Mardi 12 aout

**DES GRANDS-JEUX ( EN RAPPORT AVEC LES THÈMES DE LA SEMAINE)**

Vendredi 25 juillet / Vendredi 18 juillet /Lundi 11 aout / Vendredi 11 juillet

**DES JOURNÉES À THÈME**

3 jours de VELO du mardi 15 au jeudi 17 juillet pour les 9 - 11 ans

**MAIS AUSSI ...**

Mais aussi des activités manuelles, des ateliers CUISINE, les jeux de coopération, des jeux sportifs, des balades au Parc du Presbytère, .....

# ACCUEIL DE LOISIRS PLOUISY

Enfant	Nom, Prénom	Date et lieu de naissance	Age

Responsable Légal	Nom, Prénom (Père)	Nom, Prénom (Mère)	Adresse complète

Téléphone en cas d'urgence	Domicile	Travail		Portable	
		Père	Mère	Père	Mère

Numéro d'allocataire CAF ou MSA : .....

Compagnie d'assurance : .....

N° de contrat responsabilité civile : .....

**A Fournir obligatoirement : Une attestation d'assurance responsabilité civile  
Une attestation du Quotient familial 2025**

## Fiche Sanitaire

### Vaccins

**Obligatoires** (si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication)

DT Polio  ou Tétracoq

**Recommandés**

Hépatite B  Rubéole-Oreillons-Rougeole  Coqueluche  autre : .....

### Maladies, Allergies

**L'enfant a-t-il déjà eu :** Rubéole  Varicelle  Angine  Rhumatisme Articulaire aigu  Otite

Scarlatine  Coqueluche  Rougeole  Oreillons

**Allergies : l'enfant a-t-il des allergies ?** OUI  NON

Asthme (automédication obligatoire)

Alimentaires : préciser la nature de l'allergie, les causes et conduite à tenir :

.....  
.....

**Autres difficultés de santé :** (précautions à prendre, recommandation des parents)

.....

**Attention :** Si votre enfant est malade, les animateurs ne peuvent l'accueillir dans l'accueil de loisirs. (Voir conditions dans le Règlement).

**Je joins la photocopie de la page vaccinations avec le nom de l'enfant.**

Tournez, SVP →

## Décharge

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant,

- Autorise mon enfant à participer aux activités de l'accueil de Loisirs,
- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à informer l'organisateur de toutes modifications,
- Autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant et je m'engage à prendre en charge les honoraires médicaux et pharmaceutiques.
- M'engage à respecter les horaires de l'accueil :

Entre 7h30 et 9h00, et Entre 17h00 et 18h30

- M'engage à me présenter à l'accueil pour inscrire l'enfant, donner l'heure de départ, nommer la personne qui vient le chercher et à accompagner l'enfant dans les salles d'activités.
- M'engage à venir chercher l'enfant dans les salles d'activités en passant par l'accueil pour signaler son départ. Les animateurs ne laissent pas sortir l'enfant seul, sauf autorisation de votre part.

- (cocher une case)

- autorise l'enfant à quitter l'accueil de loisirs
- n'autorise pas l'enfant à quitter l'accueil de loisirs

- Décharge de toutes responsabilités l'équipe pédagogique :
  - en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs ;
  - ou dès lors que l'enfant a quitté l'accueil de loisirs avec une personne nommée ci-dessous.

- Autorise les personnes suivantes à venir chercher l'enfant :  
*(préciser le nom, prénom et lien de parenté avec l'enfant)*

.....

.....

.....

.....

- Autorise la diffusion des photos de mon enfant sur tous les supports de communication utilisés par l'organisateur de l'accueil de loisirs.

**Date :**

**Signature obligatoire :**

# Commune de PLOUISY

## Accueil de loisirs 2025

### Bulletin d'inscription

M. et Mme .....

Adresse .....

Inscrit mon enfant .....

Age .....

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine du 7 au 11 juillet					
Semaine du 15 au 18 juillet	FÉRIÉ				
Semaine du 21 au 25 juillet					
Semaine du 28 juillet au 1er août					
Semaine du 4 au 8 août					
Semaine du 11 au 14 août					FÉRIÉ

**Pour rappel, pour tout enfant inscrit et non présent, la journée sera facturée.**

#### Mini-Camps: (Merci de Cocher)

- Pour les 5/6 ans ( 8 places)

Nuit au Parc du Presbytère à PLOUISY du mercredi 16 au jeudi 17 juillet

- Pour les 7 / 8 ans ( 8 places)

Nuit au Terrain des Sports de PLOUISY du mercredi 16 au jeudi 17 juillet

Eau et Rivière à BELLE ISLE EN TERRE du mardi 5 au jeudi 7 août (2 nuits)

- Pour les 9 / 11 ans ( 16 places)

Camping Domaine du Colombier à BEGARD du mardi 8 au jeudi 10 juillet (2 nuits)

Camping de LANDRELLEC-PLEUMEUR-BODOU du mardi 22 au jeudi 24 juillet (2 nuits)

Eau et Rivière à BELLE ISLE EN TERRE du mardi 5 au jeudi 7 août (2 nuits)

A ..... Le .....

Signature,

# Règlement intérieur Accueil de Loisirs de PLOUISY



**Un été en couleurs**

L'Accueil de Loisirs est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ses principaux partenaires sont la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Général, ainsi que les associations sportives et culturelles de la commune.

## **1 - Les modalités d'accueil et les conditions d'admission**

L'Accueil est ouvert du lundi 7 juillet au jeudi 14 août 2025 dans les anciens locaux de l'école maternelle.

Il accueille les enfants de 3 ans à 11 ans, nés entre 2014 et 2022 sous condition d'être scolarisés.

### **Heures d'ouverture**

De 9h à 17h : temps d'activités proposés par les animateurs sauf les jours de sortie où l'heure de retour peut varier. Les familles ne seront pas autorisées à venir chercher leur(s) enfant(s) en dehors des heures d'accueil sauf cas d'urgence ou justifié par un certificat médical.

Service de garderie possible dès 7h30 le matin et le soir jusqu'à 18h30.

En cas de retard, merci de prévenir la Directrice au **07 85 61 16 85**

Seules les personnes notées lors de l'inscription, sont autorisées à venir chercher les enfants.

Toute autre personne venant chercher l'enfant, même à titre occasionnel, doit fournir une autorisation écrite et signée des parents.

Seuls les enfants âgés de 10 ans (révolus) et plus peuvent être autorisés à se rendre et à repartir seuls de l'accueil.

### **Le personnel d'encadrement**

L'équipe d'animation est composée d'animateurs placés sous l'autorité de la Directrice.

### **Les activités**

L'Accueil de Loisirs propose différentes activités récréatives, culturelles et sportives, adaptées à l'âge et au développement de l'enfant.

Les activités peuvent varier en fonction : du choix des enfants ; du nombre d'enfants ; des conditions climatiques ; des opportunités d'animation.

## **2 - Les modalités d'inscription**

### **Le dossier administratif**

Pour toute inscription, un dossier devra être retiré en Mairie ou sur le site internet et complété par le représentant légal.

#### ***Liste des documents et attestations à fournir pour l'inscription***

- Carnet de santé de l'enfant ou document attestant que l'enfant est vacciné conformément à la législation en vigueur ;
- Livret de famille ;
- Certificat de scolarité pour les moins de 3 ans ;
- Approbation du règlement intérieur ;
- Fiche sanitaire ;
- Fiche de renseignements ;
- Autorisation permettant à une tierce personne de retirer l'enfant à la fermeture du centre ;
- Autorisation de photographier les enfants accueillis ;
- Justificatif de la Caisse d'Allocations Familiales indiquant le Quotient familial ainsi que le Numéro allocataire. (En - l'absence de justificatifs de ressources, le tarif plafond sera appliqué).
- Attestation Assurance – Responsabilité civile.
- Acompte de 30 % (Chèque à l'ordre du Trésor Public)

**L'inscription ne pourra être validée que lorsque le dossier administratif sera complet.**

**Date limite d'inscription au 13 juin 2025 en mairie de PLOUISY.**

## La tarification

La participation familiale est calculée en fonction des justificatifs de ressources dans le respect des barèmes fixés par la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole. Elle est approuvée par le Conseil Municipal qui procède à toutes modifications utiles.

Les tarifs pour l'été 2025 sont les suivants :

### Allocataires CAF

Tranche	1	2	3	4	5
QF CAF	≤ 512 €	513 à 699 €	700 à 949 €	950 à 1199 €	≥ 1200 €
Tarifs journée	7.15 €	8.15 €	10.20 €	12.25 €	13.80 €
Tarifs nuit de camping /veillée	7.15 €				

### Allocataires MSA

QF MSA	≤ 400 €	401 à 549 €	550 à 699 €	700 à 850 €	≥ 851 €
Tarifs journée	13.50 €				
Bons MSA	9.20 €	8.15 €	7.15 €	6.10 €	0 €
Restant dû	4.10 €	5.10 €	6.10 €	7.25 €	13.80 €
Tarifs nuit de camping /veillée	7.15 €				

#### **Le cas d'absence d'un enfant inscrit :**

L'absence d'un enfant inscrit ne peut être prise en compte que dans le cas suivant :

- En cas de maladie de l'enfant, la famille doit prévenir la Directrice et fournir un certificat médical de l'enfant malade au plus tard dans les huit jours après l'absence,
- Le certificat doit être daté du jour de l'absence. Si ce délai n'est pas respecté, la journée reste due.

**Pour tout enfant inscrit et non présent, la journée sera facturée.**

## 3 - Les conditions de l'accueil

### Les dispositions sanitaires

#### **Le suivi sanitaire des enfants**

Il est une obligation réglementaire pour tout enfant inscrit en Accueil de Loisirs.

Il repose sur deux éléments principaux :

- La transmission des informations médicales concernant l'enfant ; la fiche sanitaire de liaison qui permet de vérifier que l'enfant a satisfait aux obligations fixées par la législation en matière de vaccinations.
- Le suivi sanitaire des enfants par un animateur référent titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours et désigné comme « assistant sanitaire » pendant tout le temps où les enfants lui sont confiés.

#### **Le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)**

Dans le cadre de certains troubles de la santé (allergies, maladies chroniques...) la sécurité des enfants est prise en compte par la signature d'un PAI.

Dès lors qu'un enfant bénéficie dans le cadre scolaire d'un PAI, la copie de ce document doit obligatoirement être transmise à l'ALSH.

Dans le cas où l'enfant ne bénéficie pas d'un PAI dans le cadre scolaire, la démarche doit être engagée par la famille auprès de la commune et du médecin de famille.

## **Les maladies**

Tout enfant malade (notamment en cas de maladies contagieuses) ou fiévreux doit rester à son domicile et suivre les prescriptions établies par son médecin.

### ***L'Administration de traitements***

Toute administration de traitement devra faire l'objet d'un certificat du médecin traitant stipulant que le mode de prise et la nature du traitement prescrit

Si un enfant est malade durant la journée, la Directrice en informera la famille et prendra les mesures médicales nécessaires.

## **Les accidents ou événements graves**

**En cas d'accident bénin**, l'enfant est pris en charge à l'infirmerie, l'assistant sanitaire lui porte les soins nécessaires et l'enfant retourne aux activités. Les parents seront informés en fin de journée.

Tous soins portés seront consignés dans un registre d'infirmerie.

**En cas de maladie**, les parents sont avertis de façon à reprendre l'enfant. L'enfant est installé à l'infirmerie et reste sous la surveillance d'un adulte dans l'attente de l'arrivée de ses parents ou d'une tierce personne autorisée.

**En cas d'accident grave**, la Directrice ou un animateur peut faire immédiatement appel aux secours. En fonction de la gravité apparente, ou supposée, l'enfant peut être amené à l'hôpital le plus proche par les pompiers ou l'ambulance. Les parents seront immédiatement informés.

En cas d'hospitalisation, si le responsable légal n'est pas présent, c'est la Directrice qui accompagnera l'enfant.

## **La restauration**

### ***Les repas en Accueil de Loisirs***

Les enfants bénéficient de repas livrés par la société SIRESCOL de LANVOLLON ; les menus sont affichés à l'entrée de l'Accueil de Loisirs.

Le repas est pris avec l'équipe d'animation à la cantine.

Chaque après-midi, un goûter est distribué aux enfants entre 16h00 et 17h00.

## **Les règles de fonctionnement**

### ***Les règles de vie collective***

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'animation.

Les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement.

Les enfants doivent respecter les locaux. Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle et volontaire et devront rembourser le matériel abîmé. Le personnel d'animation est soumis aux mêmes obligations.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective de l'Accueil de Loisirs, les parents en seront avertis par la Directrice. Si le comportement persiste, un rendez-vous sera proposé avant toute exclusion temporaire ou définitive.

### ***La sécurité***

Il est formellement déconseillé aux enfants de venir à l'Accueil avec des objets de valeur (jeu vidéo, portable, bijou...); et d'introduire dans l'enceinte de l'Accueil tout objet pouvant être dangereux (cutter, couteau, aiguille, allumettes, pétards...).

L'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer et de remettre aux parents tout objet estimé dangereux pour l'enfant et les autres.

La municipalité ne peut être tenue responsable des dégradations, pertes ou vols éventuels

**A nous remettre**

**Approbation du règlement intérieur  
Accueil de Loisirs de PLOUISY**

Je soussigné(e) .....

Responsable de l'enfant .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter toutes les modalités

Fait à ..... le .....

Signature  
(Précédée de la mention lu et approuvé)